



Qu'elle est la durée de mon préavis???

Par **Ptitebib**, le **03/02/2008** à **14:37**

Je souhaite démissionnée dans peu de tps et je ne connais pas la durée de mon préavis. Je travaille dans un intermarché en tant que caissière, et ne voulant pas informer de suite mon directeur, je ne veux pas regarder la convention qui est disponible dans l'entreprise. Si quelqu'un connaît la durée du préavis, merci de m'en informer.
Merci d'avance

Par **Erwan**, le **03/02/2008** à **15:34**

Bjr,

En droit commun, le préavis est de un mois si vous avez moins de trois ans d'ancienneté ; il passe à trois mois au-delà de trois ans et pour les cadres.

Pour les CDI et sauf contrat ou statut spécial pour votre branche d'activité.

Vous pouvez consulter les conventions collectives sur www.legifrance.fr, la référence de votre convention doit figurer sur votre contrat de travail.